



36ème RALLYE TT DES COLLINES D'ARZACQ

BULLETIN A RENVoyer À : ASAC BASCO-BERNAIS - 1 Bd ARAGON - 64000 PAU
 CHEQUE À L'ORDRE DE : ECURIE DES COLLINES MONTANT DU CHEQUE : 500,00€



AVANT LE 19 FEVRIER 2018 - MINUIT - CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

AU DELA DE CETTE DATE PLUS AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE

	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VEHICULE ENGAGE		
	Si différent du pilote		Si licence NJR Tuteur obligatoire			
Nom				Constructeur :		
Prénom				Appellation du véhicule :		
Attention : Le prénom doit être le même sur la licence et le permis de conduire						
Adresse				Année de construction :		
Code Postal/Ville				Eligible au Legend Group	OUI	NON
Date et lieu de naissance						
Mail				N° Passeport technique :		
Portable				Date:		
N° Permis				Marque du moteur :		
Délivré le				Cylindrée moteur atmosphérique :		
Préfecture				Cylindrée corrigée si suralimentation (suivant article 282.3.1 FFSA) :		
Type licence						
N°/Code ASA				Carburant :	<input type="checkbox"/> DIESEL	
Si Licence Tuteur	A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur de la licence junior Préciser NOM du tuteur et Numéro de licence ici :			(rayer mention inutile)		
				<input type="checkbox"/> ESSENCE		
				NBRE ROUES MOTRICES	2 RM	4 RM
Signatures				GRUPE	CLASSE	

Les conducteurs s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve. Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, en particulier qu'ils ne sont pas à ce jour sous le coup d'une suspension du permis de conduire ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épreuve au cas où il se trouveraient dans cette situation au moment de son déroulement.

INFOS PRATIQUES A COMMUNIQUER A L'ORGANISATEUR

LIEU HEBERGEMENT DE L'EQUIPAGE					
N° DE TELEPHONE ET NOM RESPONSABLE DU "TEAM"					
LIBELLE ET ADRESSE D'ENVOI DU CHEQUE DE PRIME D'ARRIVEE (le cas échéant)					